

De: **Sylvie Lopez** slopez@arca-transports.fr 
Objet: BULLETIN ADHESION ASSITANCE PL
Date: 26 janvier 2021 à 09:43
À: noelbarlerin@free.fr

SL

Monsieur Barlerin bonjour,

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion modifié destiné aux camping caristes de votre club qui souhaiteraient souscrire.

Je vous en souhaite bonne réception,

Bien Cordialement,



Sylvie LOPEZ



24 rue Laennec - 78330 FONTENAY LE FLEURY

☎ Phone : 01.39.42.11.12

✉ Email : slopez@arca-transports.fr

🌐 Web : <http://arca-assurance-transport.fr>

Orias : 10056269 - <https://www.orias.fr>



ALLIANCE RESEAU COURTAGE ASSURANCE



BULLETIN D'ADHESION
Au contrat groupe **PL'ASSISTANCE** n°7800911/PL
Valant conditions particulières

L'ASSURE

Nom ou Raison sociale :

Représentée par : _____
N° SIRET : _____
Adresse : _____
Code postal / Ville : _____
Téléphone : _____ Email : _____
Activité : _____
Nombre de véhicules : _____
Etat de parc joint en annexe (désignation marque et immatriculation)

L'ASSUREUR

AXA ASSISTANCE FRANCE, membre du Groupe AXA PARTNERS – BUSINESS LINE TRUCK
Société anonyme au capital de 2 082 094 €
Dont le siège social est situé 6 rue André Gide 92320 Châtillon, France
Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 – TVA intracommunautaire FR89 311338 339
Immatriculée à l'ORIAS en qualité de courtier sous le numéro 11060030 – (<http://orias.fr/>)

L'INTERMEDIAIRE

ARCA Transports
Sarl de Courtage d'assurances au capital de 34.000 €
Dont le siège social est situé 24 rue Laennec 78330 Fontenay le Fleury, France
Immatriculée au RCS VERSAILLES sous le numéro B 501 444 442 - TVA Intracommunautaire : FR1150144442
Immatriculée à l'ORIAS en qualité de courtier sous le numéro 10056269 - (<http://orias.fr/>)
Garantie Financière & Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L530-1 et L 530-2 du Code des Assurances
Sous le contrôle de l'ACPR, 61 rue Tailbout 75009 Paris, ARCA Transports exerce son activité en application de l'article L520-1 II b du code des assurances : la liste des compagnies partenaires est disponible sur demande.

CONDITIONS PARTICULIERES

L'assuré, adhérent à la police bénéficie des garanties d'Assistance souscrites, telles que définies dans les Conditions Générales n° , annexées aux présentes conditions particulières.

L'assuré reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve la notice d'information préalablement à la signature.

Option souscrite :

- Assistance en cas d'**accident** – Tarif = **73 €** TTC / véhicule (*)
- Assistance **complète** (accident, panne et crevaison) – Tarif = **300 €** TTC / véhicule (*)

(*) TVA récupérable au taux normal en vigueur

Le contrat / n° d'adhésion : **78900911/PL/**
Date d'effet du contrat : _____
Échéance principale : **01/01**
Durée : 1 an à tacite reconduction
Préavis de résiliation : 2 mois avant l'échéance
Périodicité de paiement : Annuel

MONTANT DE LA PRIME ANNUELLE TTC :

(Incluant commissions, taxes, honoraires et frais de fractionnement)

L'assuré adhérent à la police	Le courtier
Le 26/01/2021	 <p>ARCA Assurance Transport 24 rue Laennec 78330 Fontenay le Fleury RCS 501 444 442 Tél : 01 39 42 11 12 - Fax : 01 39 42 04 10 @ : contact@arca-transports.fr</p>

La prise d'effet de la police est subordonnée au paiement de la première fraction de prime appelée. Cela signifie qu'en cas d'absence ou de défaut de règlement sur cette première prime appelée, le contrat sera réputé « passé sans effet ».

☎ : 01 39 42 11 12 - 📠 : 01 39 42 04 10 - ✉ : contact@arca-transports.fr - 🌐 : <https://www.assurance-vtc.fr/>



ASSISTANCE PL
- REC...DS.pdf